



Grand Est

MAGAZINE

Trimestriel aux adhérents de la Cfdt du Grand Est N°7 DÉCEMBRE 2022



VIE DÉMOCRATIQUE

Congrès de l'URI Grand Est

DÉVELOPPEMENT

Élections fonctions publiques

Saisonniers

PRATIQUES SYNDICALES

Astrazeneca

MDL EUROPE



Faire collectif en Grand Est pour être à la hauteur des enjeux.

Voici le premier numéro du Magazine CFDT Grand Est depuis le Congrès Régional de novembre. Un article est évidemment consacré à cet événement majeur de notre démocratie interne.

Un « intégral du congrès » sera envoyé début 2023 aux syndicats CFDT du Grand Est. N'hésitez pas à revenir vers votre syndicat si vous souhaitez vous procurer ce document.

Pour ma part je retiendrai deux temps forts de ce congrès. Le débat entre le Président du camp des milles et Marylise LEON Secrétaire Générale Adjointe de la confédération sur la montée des extrémismes identitaires, et le débat d'actualité entre la salle et Laurent BERGER Secrétaire Général de la CFDT qui nous a fait l'amitié de sa présence le 2^{ème} jour du congrès. Son message était clair. Dans la période les travailleurs de ce pays ont besoin de la CFDT, et pour être à la hauteur des enjeux, il nous faut plus que jamais faire collectif.

La résolution qui est notre feuille de route nous y invite. Le fait qu'elle soit massivement approuvée à 85 % des votes nous renforce collectivement et nous donne encore un peu plus d'énergie pour relever les défis du moment. Et ils sont nombreux.

Il nous faut plus que jamais être en lien avec le monde du travail. La séquence qui vient de s'achever avec les élections dans les trois fonctions publiques laisse de ce point de vue des sentiments mitigés. Les militants n'ont pas ménagé leur peine pendant toute la campagne pour porter haut notre conception du syndicalisme. Bravo à eux. Nous obtenons localement quelques magnifiques résultats. Mais pas partout, et au niveau national pour quelques milliers de voix, la CFDT passe de la deuxième à la troisième place du podium.

En région, nous ne disposons pas encore de la totalité des résultats et ne savons pas à cette heure si nous conserverons notre première place.

Une chose est sûre, c'est l'abstention qui est la grande gagnante de ce scrutin et une partie de nos adhérents n'est pas allée voter.

Dès janvier, un autre sujet va s'inviter encore plus qu'aujourd'hui dans l'actualité du pays. Je veux évidemment parler de la réforme des retraites. Nous n'en connaissons pas encore le détail. Après une phase de concertation obtenue par la CFDT, le gouvernement fera ses annonces à priori le 10 janvier. Je dis « à priori » puisque la date de cette annonce a déjà été reportée une première fois.

Le positionnement de la CFDT est on ne peut plus claire. Nous participerons jusqu'à la dernière minute aux concertations pour essayer de convaincre du bienfondé de nos propositions. Elles sont à retrouver sur le site cfdt.fr. Mais même si nous obtenons des avancées sur tel et tel point, cela ne vaudra pas acceptation de cette réforme. Si comme tout le porte à croire, le gouvernement maintient son projet de recul de l'âge de départ à la retraite, nous nous y opposerons frontalement, y compris par la grève et dans des manifestations intersyndicales. Nos lignes rouges sont claires.

C'est cela avoir le sens des responsabilités. C'est porter des propositions de progrès social, c'est également s'opposer à des mesures injustes. Nous le redisons, le recul de l'âge de départ à la retraite serait une mesure injuste parce qu'elle frapperait d'abord les plus modestes d'entre nous. Elle serait en plus financièrement faiblement efficace. Elle serait brutale. Enfin elle n'est pas justifiée par la situation des régimes de retraites.

Alors en cette mi-décembre, je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'années. Rechargeons les batteries et préparons nos basquettes pour un début d'année revendicatif !

□ Dominique TOUSSAINT
Secrétaire Général CFDT Grand Est

SOMMAIRE

Édito	2
Vie démocratique.....	3 à 7
Développement	9 à 12
Pratiques syndicales.....	13 à 19
Vie des territoires	20 à 22

AGENDA 2023

- BUREAU RÉGIONAL :
2 ET 3 FÉVRIER 2023
- CNC :
14 AU 16 FÉVRIER 2023
- BUREAU RÉGIONAL :
6 AVRIL 2023

GRAND EST MAGAZINE

URI GRAND EST

6 rue Mon Désert 54000 NANCY

☎ 03 83 39 45 00

✉ grandest@cfdt.fr

🌐 <https://grandest.cfdt.fr>

Directeur de publication : Dominique Toussaint

Rédactrice en chef : Sylvie Delanne

Maquette et rédaction : CFDT Grand Est

Photos et illustrations : CFDT Grand Est

RETOUR SUR 2^{ÈME} CONGRÈS DE L'URI GRAND EST

Retrouvez les grands moments de ces trois jours



Le Congrès URI CFDT Grand Est s'est tenu les 8,9 et 10 novembre 2022 au Bischenberg à Bischoffsheim. Moment démocratique fort pour l'organisation, puisque le Bureau Régional ainsi que la Commission Exécutive sont renouvelés à cette occasion.

1^{er} jour

Lors de cette première journée, les congressistes ont pu découvrir les lieux et les stands des nombreux partenaires qui nous ont accompagnés sur les 3 jours.



Le programme était chargé et pas le temps de s'ennuyer ! Après l'ouverture du congrès par Dominique TOUSSAINT, place à la présentation du rapport d'activité et à l'intervention des syndicats sur celui-ci.



Une table ronde avec le Camp des 1000 et Marylise LEON a retenu l'attention des participants tant le sujet était parlant face à la société dans laquelle nous vivons actuellement.



La première journée s'est achevée par la présentation du texte d'orientation.



2^{ème} jour

La deuxième journée a débuté avec la réponse du secrétaire général sur le rapport d'activité sans langue de bois comme l'ont été les différentes interventions des syndicats puis il a été procédé au vote. Le rapport d'activité a été adopté à 69,12 %.

l'activité : vote sur le rapport d'activité : **adopté**
 le total mandats exprimés : 75108
 pour la majorité est de (50%) : 37555
 916 soit 69.12 % des mandats exprimés.
 3192 soit 30.88 % des mandats exprimés.
 Détail par structure :



La matinée s'est poursuivie avec les débats et le vote sur la résolution générale.

Laurent BERGER, secrétaire général de la Cfdt nous a fait l'honneur de sa présence lors du congrès.

« Faire collectif pour affronter les grands défis du moment »

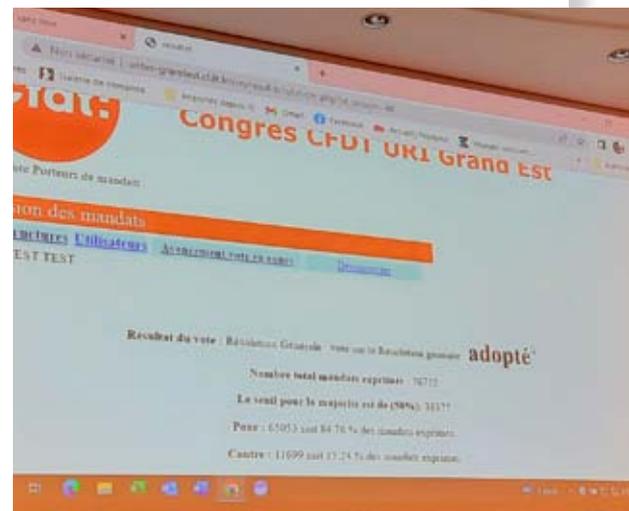
Après son intervention, il a joué le jeu des Questions/Réponses avec les congressistes.

Il fut procédé au vote de la Résolution Générale qui sera le guide file des actions de l'URI Grand Est durant 4 ans. Elle fut adoptée à 84,76 %

La journée s'est achevée par le vote du nouveau Bureau Régional.

3^{ème} jour

Le résultat des votes pour le nouveau Bureau Régional a été annoncé et celui-ci s'est alors réuni afin d'élire le Secrétaire Général, le trésorier et la nouvelle commission exécutive.



CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL

intervention de Mélanie BLANDIN pour l'URI Grand Est

Session des 18, 19 et 20 octobre 2022

“

Les crises se succèdent, les changements s'accroissent. Rester en lien avec les équipes, suivre l'actualité, garder la tête froide et prendre un peu de hauteur est plus que jamais un exercice difficile mais indispensable pour une organisation comme la CFDT.

Quelques mots de l'actualité nationale.

□ Concernant la **RÉFORME DES RETRAITES**, la position de la confédération est appréciée. Il faut poursuivre la concertation jusqu'au bout, porter nos sujets et s'opposer sans nuance au recul de l'âge de départ. Les prochaines semaines vont être décisives.

Quant à la position confédérale sur **LES MOBILISATIONS INTERPROFESSIONNELLES**, il y a finalement assez peu de réactions des équipes. Nous n'avons pas eu de demandes pour participer à la mobilisation du 10. La place des OS n'est pas de se laisser instrumentaliser par les politiques, quels qu'ils soient.

Il y a également très peu de demandes pour participer à la mobilisation lancée par la CGT pour aujourd'hui. La CGT a pour l'instant montré sa capacité de blocage. Nous verrons ce soir ce qu'il en est de sa capacité de mobilisation. Pour ce qui en est de sa capacité à construire, il va falloir attendre...

□ Cet été nous avons vécu **UNE CANICULE ET UNE SÉCHERESSE** sans précédent. La réalité du réchauffement climatique n'est plus à démontrer.

Y a-t-il eu une réelle prise de conscience de la population ? Sur le coup, oui. Mais quelques semaines après qu'en est-il ? Et qu'en sera t'il si un hiver rigoureux survient ? Le développement durable doit devenir dès à présent un sujet d'action syndicale. Merci à la confédération pour

l'impulsion qu'elle donne sur ce sujet quelques semaines après le congrès de Lyon.

□ Localement l'action que nous portons depuis plus d'un an avec la FGMM sur la **TRANSFORMATION DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE** s'inscrit dans cette logique. Sensibilisation des syndicats, présentation à la Préfète et au Président de Région des résultats de l'enquête FGMM/FNH et de nos propositions, reprise du sujet par le CREFOP, webinaire... sont autant d'actions pour atteindre nos objectifs. Ils restent à obtenir un plan de reconversion pour les salariés impactés, une aide pour les sous-traitants, une réindustrialisation des bassins d'emplois les plus touchés. Le temps presse, les premières défaillances d'entreprises arrivent.

□ Les questions salariales continuent à mobiliser les équipes.

La manifestation des syndicats de la CES le 05 octobre devant le parlement européen de Strasbourg a été pour la CFDT l'occasion de redire que la crise du coût de la vie nécessite également des réponses d'un niveau européen. Un élément de satisfaction, la délégation orange était la plus nombreuse. Merci à la FEP pour sa présence amicale.

Ces dernières semaines, c'est de plus en plus **LE RISQUE EMPLOI** qui revient après une période d'embellie.

En région, le taux de chômage baisse comme partout en France. Des bassins sont même au plein emploi. Cependant le Grand Est et la Guadeloupe sont les deux seules régions où l'emploi n'augmente plus ce trimestre. Merci au secteur EFOP de la confédération de nous avoir aidé à décrypter les réalités économiques et à identifier les leviers d'action.

□ **LA HAUSSE DE L'ÉNERGIE** préoccupe les équipes et met certaines entreprises dans des situations tendues. Dans une région à fort socle industriel, l'impact de la facture énergétique sur des secteurs comme la chimie, le verre, le papier, la sidérurgie est considérable. Actuellement, pour tenir, les entreprises sidérurgiques baissent leur activité de 30 % à 40 %. Les cycles de travail sont modifiés pour produire en heures creuses. Dans tous ces secteurs des mesures d'Activité partielle permettent de tenir, mais jusqu'à quand ?

Dans la période, la précarité énergétique touche d'abord les plus faibles, raison de plus pour la CFDT en GE de relayer comme chaque année l'appel d'ATD Quart Monde et de participer à la journée du refus de la misère avec plusieurs autres acteurs du Pacte. Le passage potentiel d'un à douze territoires d'expérimentation Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée est un autre défi et une occasion de renforcer les actions du Pacte en Grand Est.

□ On l'a presque oublié, mais il y a quelques jours se tenait « **RÉPONSE À EMPOR-TER** ».

Cette initiative rentre à présent dans nos habitudes et devient notre événement de rentrée. Oui les actions sont mieux ciblées. En Grand Est la tendance est à moins d'actions de visibilité grand public et à plus d'actions sectorielles en lien avec les syndicats et leurs fédérations. Nous sommes au niveau des actions 2021. Est-ce satisfaisant ? Oui. Pouvons-nous faire plus ? Oui mais cela suppose l'implication de l'ensemble des champs fédéraux.

□ L'actualité, c'est bien évidemment la dernière ligne droite de la **campagne pour les ÉLECTIONS DANS LES FONCTIONS PUBLIQUES**.

Il y a de belles dynamiques, on l'a vu notamment lors du débat organisé avec Laurent à la foire de Châlons. Mais il y a également des trous dans la raquette. Ils ont été particulièrement mis à jour dans la phase de recherche de candidats. C'est établissement par établissement et en lien syndicat-Fédé-URI que nous arrachons les dernières listes.

□ **Autre actualité, sans transition, LA FORMATION SYNDICALE.**

Nous ne retrouvons pas le niveau d'inscriptions que nous avions avant le covid et il semble bien que nous ne soyons pas les seuls dans cette situation. C'est particulièrement vrai sur les formations santé au travail. Cela pose une série de questions et de problèmes.

C'est la question du lien avec les équipes d'entreprise, c'est également celle d'une primauté à la formation en interne. Les militants ne peuvent laisser la main à l'employeur pour les former. Nous ne pouvons pas plus laisser des organismes extérieurs former nos militants. Et puis évidemment tout cela déséquilibre l'écosystème de la formation.

Enfin, dans trois semaines se tiendra le **2^{ème} congrès de l'URI** ; le premier depuis une fusion difficile.

Sa préparation a été l'occasion de multiplier les débats, pour construire le projet, pour appréhender les sujets du moment au travers de webinaires thématiques : l'énergie, l'accès aux services publics, l'automobile. Le congrès sera évidemment l'occasion de débattre avec les syndicats sur le bilan et le projet.

Au moment où les néofascistes sont au pouvoir en Italie et dans une région qui compte nombre d'élus du RN, nous en profiterons aussi pour organiser une table ronde qui verra débattre le président du camp des milles et Marylise Léon sur la montée des extrêmes.



NOUS SOMMES UN LIEN ENTRE 3 MILLIONS D'ADHÉRENTS.



Plus que jamais, nos équipes continuent de
**se mobiliser pour vous, afin de tisser un
lien toujours plus solide.**

aesio.fr



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Crédit photo Alexis Raimbault. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-015

 **AÉSIO
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTIONS PUBLIQUES

Les premiers résultats

En Grand Est des résultats hétérogènes, qui nous maintiennent quand même à la 1^{ère} place notamment dans la FPH (*Fonction Publique Hospitalière*), l'Enseignement privé, le Ministère de la Défense, le Ministère de la Culture... avec un en toile de fond une baisse de la participation au vote des agents de manière généralisée.

Nous ne disposons pas encore de la totalité des résultats des élections Fonctions Publiques en Grand Est. Mais nous pouvons déjà annoncer notre première place dans la Fonction publique hospitalière (31.68%), l'Enseignement privé (43.22%), le Ministère de la défense (39.67%) et le Ministère de la Culture (*Drac* 48.90%), la Fonction publique territoriale (24.25%) étant elle à la seconde place juste derrière la CGT (25%).

Ces résultats, ce sont les fruits des équipes CFDT en Grand Est, qui se sont pleinement investies pour accompagner les collègues tout au long du scrutin notamment en organisant des opérations de phoning auprès des adhérents.

Tout au long de la campagne, les équipes ont multipliées les rencontres avec les agents des fonctions publiques, pour porter leurs revendications notamment sur les conditions et l'organisation du travail ainsi que sur le pouvoir d'achat et les retraites.

Le travail de proximité des équipes a d'ailleurs été salué par de bons résultats dans de nombreux directions locales, établissements et collectivités locales.

Ces signaux positifs nous incitent à renforcer nos pratiques pour un syndicalisme recentré sur le travail et la justice sociale.

À l'issue de ce scrutin, une autre tendance se dessine, tout comme nationalement, avec une nouvelle baisse de la participation. Celle-ci doit nous alerter.

En effet, même si le vote électronique n'aide pas, il n'est pas le seul élément d'explication. Scrutin après scrutin, exception faite pour l'élection présidentielle, un nombre toujours plus important de travailleurs ne se déplace plus pour voter.

Maintenant est venu le temps des analyses et des bilans, mais surtout de la formation et l'accompagnement des élus et militants, afin de porter nos revendications aux agents de la fonction publique et porter une action syndicale utile à toutes et à tous.

Encore Merci et Bravo !





La campagne saisonniers 2022 s'était ouverte le 05 juillet 2022 au Lac du Der (52-51) où plus de 70 militants s'étaient retrouvés pour aller à la rencontre des salariés saisonniers du site.

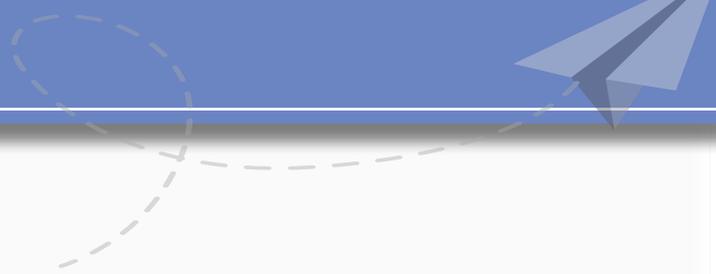


Cette journée fût également l'occasion de remercier Ines MININ qui était venue se joindre aux équipes ainsi que d'accueillir une délégation d'Alternative Police et La Mission Locale de Chaumont

Mais la CFDT Grand Est ne s'est pas arrêtée en si bon chemin !!

Un véritable Tour de la région est alors organisé et toutes les équipes se sont retrouvées au **Lac de Madine (55)** le 12 juillet. Cette fois encore la bonne humeur fut au rendez-vous. Bien rodée à l'exercice la caravane orange à investi les lieux pour apporter toujours de bons conseils aux salariés.





SUITE ... **SAISONNIERS**



La 3^{ème} étape de ce marathon s'est faite au **Lac de Pierre Percée (54)** le 13 juillet.

Pour la première fois ce site recevait la visite des militants CFDT et de Lydie NICOL nouvelle secrétaire nationale en charge, entre autres, du dossier saisonnier à la confédération.



L'étape suivante de cet été Orange s'est tenue à **Gérardmer (88)** le 20 juillet. On prend les mêmes et on recommence !!!





Cette fois l'ambiance est encore plus festive avec l'aide de la Fanfare et de la mascotte qui ont accompagnés les militants tout au long de la journée et des rues de la ville.

Le Tour s'est achevé le 18 juillet avec une première participation de la CFDT à **Nancy Plage**. Malgré le mauvais temps, les militants ont apprécié l'aventure et sont partant pour remettre ça l'année prochaine.

Durant tout l'été d'autres sites plus modestes mais non moins importants, ont été visités par les équipes CFDT :

- 15 juillet Fraispertuis (88)
- 15 juillet Lac de Bairon (08)
- 22 juillet Lac des Vieilles Forges (08)
- 27 juillet Lac de Douzy (08)

Pour 2023 de belles choses se préparent et de nouveaux sites recevront les militants CFDT du Grand Est.





PARCOURS D'UN VIEUX SYNDICALISTE

devenu jeune étudiant en Master 2 droit social et du dialogue social à l'université de Lorraine



“

Cela fait quelques décennies que je milite au sein de la CFDT .

Mes débuts professionnels datent des lois Auroux. Quelques années plus tard, j'ai Adhéré à la CFDT Métallurgie.

Les formations syndicales, les conflits, les revendications, les négociations ont développé mes connaissances du droit du travail.

Pendant très longtemps je me suis investi uniquement au sein de ma branche.

à partir des lois Aubry 1, je me suis vraiment plongé dans les textes me rendant compte que les experts et les cabinets d'avocats ne suffisaient pas pour mener et maîtriser les enjeux des négociations.

Si les formations proposées par la CFDT sont indispensables, j'ai tout de même passé pas mal de temps à potasser les éditions législatives en raison de l'accélération de l'évolution du Code du Travail et de sa jurisprudence.

Informé par la DREETS (*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*) que l'université de Lorraine proposait des séminaires sur le droit du travail, je m'y suis inscrit.

Et c'est à l'occasion d'une visio-conférence que j'ai appris l'existence de ce Master 2 ouvert aussi aux personnes relevant de la formation Pro, avec admission sur dossier.

Je ne savais pas si j'allais être retenu mais mon inscription allait dans le sens d'acquérir des compétences et une expertise plus pertinente en raison de l'évolution législative de plus en plus complexe et technique.

Comme le Master 2 est un diplôme reconnu nationalement, les financements multiples sont possibles. Personnellement, j'ai utilisé mon CPF et mes économies.

Le format de ce master est l'alternance.

Les cours sont uniquement le lundi à la fac de droit à Nancy. Les intervenants sont des universitaires ou des spécialistes reconnus dans leur domaine. La plupart publient dans le Dalloz.

La formation demande pas mal de travail ; un peu en début d'année mais énormément à partir du second semestre.

Pour un vieux militant, le plus dur est de se conformer à la rédaction habituelle des étudiants en droit. Les professeurs tiennent compte de notre spécificité mais insistent sur le respect de la méthodologie.

Notre promotion se partageait entre 10 jeunes issus de la formation initiale et 12 représentants de la formation pro.

Pour certains comme moi, c'était la première formation sur les bancs de l'université alors que d'autres syndicalistes connaissaient les amphis de la Sorbonne et de Paris Dauphine en plus de ceux de l'IRT (*Instituts de Recherche Technologiques*). C'était la première année que la CFDT était présente à cette formation !

Pour faire un rapide bilan : si c'était à refaire je serai partant malgré le temps consacré et le travail à fournir.

Cette année universitaire m'a beaucoup apporté. Que ce soit dans la connaissance de la construction des lois et du droit du travail. Sur la manière de les interpréter et sur les chemins que les syndicats devraient utiliser pour développer leurs valeurs.

Daniel LOUVION

”



DÉFENSEUR SYNDICAL, c'est quoi ?

Le rôle principal du défenseur est de construire le dossier de défense d'un salarié en vue d'une éventuelle contestation d'une décision ou d'un manquement, de le plaider devant un tribunal (*CPH, Pôle social*).

Pour cela, l'accueil, la constitution du dossier et le conseil du salarié permettent de clarifier sa demande auprès de la CFDT et de définir une stratégie. Après validation de l'adhérent et du syndicat (ouverture d'un dossier CNAS), le défenseur pourra saisir le tribunal compétent si cela entre dans la stratégie conjointement défini.

Défenseurs CPH et pôle social

Les défenseurs se distinguent en 2 catégories, qui font appel à des compétences très différentes :

- ❑ **Le défenseur devant les Prud'hommes**, qui défend des dossiers dans le cadre d'un conflit entre un salarié et son employeur lié au contrat de travail, les obligations de l'employeur, la contestation d'un avis médical du médecin du travail. Cela nécessite une connaissance du code du travail.
- ❑ **Le défenseur devant le pôle social du tribunal judiciaire** qui défend des dossiers le plus souvent face à la CPAM ou MDPH (*Maison départementale pour les personnes handicapées*), pour obtenir par exemple la reconnaissance d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle, un taux d'incapacité ou d'une invalidité. Cela nécessite de travailler avec le code de la sécurité sociale, les tableaux des maladies professionnelles, ou du code de l'action sociale et des familles.

Le statut du défenseur

Seul le défenseur du CPH, bénéficie d'un statut reconnu par le code du travail, qui lui octroie des heures de délégation mais aussi l'obligation de traiter à minima un dossier par an pour ne pas perdre son statut.

Mais, dans tous les cas, les défenseurs, bénéficient d'une protection juridique, et leurs frais sont pris en charge par la CNAS.

Le profil recherché pour ce mandat

Un militant ayant une expérience de quelques années dans un mandat CSE, DS, CPH, assesseur pôle social ... qui n'hésite pas à ouvrir le code du travail et/ou de la sécurité sociale et à s'informer sur l'évolution du droit, notamment par les informations régulières de la CFDT.

Un militant qui accepte de s'engager activement en se formant.

Un militant prêt à s'impliquer dans le réseau juridique et ou AT/MP de son syndicat et de l'URI.

Inutile d'avoir suivi des études de droit. La formation se fait progressivement, le défenseur bénéficie du tutorat des anciens.

Formation des défenseurs

Chaque année le secteur juridique organise une formation initiale des défenseurs, afin de permettre aux militants de se faire une idée de l'étendue de ce mandat. Savoir construire un dossier, rédiger des conclusions et plaider l'affaire.

Il a par la suite accès aux formations prud'homales, et bénéficie d'une documentation régulière en droit du travail.

Le secteur santé au travail forme les militants dans le cadre des permanences ATMP et maintien en emploi. En outre, l'instruction des dossiers ATMP est présentée lors des formations CSE SSCT, ATMP et maintien emploi ou lors de sessions spécifiques en partenariat avec l'Institut du travail de Strasbourg.

Dans un prochain article, nous vous présenterons le mandat de conseiller du salarié.

Pour toute info ...



Alain CADET (secteur juridique)

06 43 01 36 58

juridique@grandest.cfdt.fr



UN ACCORD SIGNÉ

de haute lutte par la CFDT

Après plusieurs mois de travail intense et des mobilisations sans précédent, la CFDT a signé et rendu valide l'accord pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi qui devrait concerner 127 salariés sur 280.



L'annonce, le 4 juillet dernier, en CSE puis aux salariés, de la fermeture de la production en Alsace, de l'Espace Weleda à Paris et de l'arrêt total de la visite médicale a fait l'effet d'une bombe et entraîné une mobilisation réussie des salariés par l'équipe CFDT dès le 7 juillet.

Si un plan social était attendu (*manque d'anticipation du déremboursement de l'homéopathie et de la concurrence croissante des marques cosmétiques bio*), son ampleur a surpris tout le monde.

Dès le début, bien accompagnés par leur syndicat, leurs experts et leur avocat, les négociateurs ont fait des propositions pour améliorer le texte initial de façon sensible.

Malgré le mépris initial de la direction, ce sont les salariés qui ont fait la différence en rappelant sans cesse les valeurs affichées par Weleda et piétinées allègrement par les dirigeants. Mobilisés par l'équipe CFDT tout au long des négociations, les salariés ont répondu présents à chacun des 5 mouvements de grève organisés entre le 7 juillet et le 20 octobre, avec le soutien de plusieurs sections syndicales CFDT du bassin d'emploi.

L'équipe de négociation CFDT a fini par obtenir de bonnes conditions pour les reclassements, anticipés ou non, un congé de reclassement digne de ce nom et des indemnités supra-légales favorables. Le principe d'équité a guidé l'équipe tout au long de la négociation. Néanmoins, le préjudice est immense et ne sera jamais complètement réparé au vu de l'engagement des salariés.

Victoire supplémentaire pour la CFDT : toutes les heures de grève de juillet à octobre ont été payées !

La volonté et l'énergie collective de l'équipe de militants mais aussi la mobilisation organisée des salariés ont été déterminantes. C'est la force que nous avons toutes et tous face à des directions ne répondant qu'à des motifs financiers.

Pour cela, il ne faut rien lâcher. Jamais !

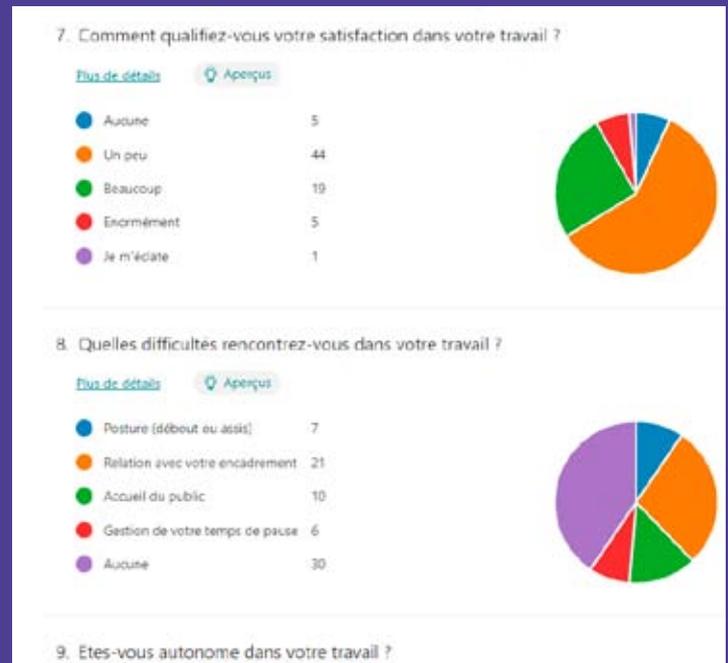


ACTION CAF 88

Pour mieux connaître leurs conditions de travail et évaluer le dialogue social au plus près du terrain, la CFDT a proposé un questionnaire pour être au plus près des habitudes des salariés.

40% de répondants.

Un rendez-vous a eu lieu avec la directrice de la CAF le 9 décembre pour échanger avec elle sur les résultats des questionnaires.



Ces résultats ont été envoyés aux salariés qui avaient donné leurs adresses mail. Le 13 décembre, une action a été organisée pour aller distribuer les résultats à l'ensemble des salariés avec également le compte rendu de la rencontre avec la directrice comportant les revendications CFDT.



ASTRAZENECA : de la lumière à la nuit ...

Samedi 15 octobre dernier, le syndicat CFDT Chimie Énergie Champagne Ardenne a organisé un rassemblement pacifique devant la mairie de Reims en soutien aux salariés d'AstraZeneca Reims à la suite de la fermeture annoncée de leur site.



Le maire de Reims accompagné des 2 députés, ont reçu une délégation CFDT pour apporter un franc soutien à la lutte pour le maintien du site et des emplois et confirmer leur volonté de mettre la pression sur l'entreprise.

La CFDT Chimie énergie Champagne Ardenne revendique alors, soit le maintien du site de Reims dans le giron AstraZeneca soit de trouver un repreneur ambitieux qui, avec des investissements limités du fait de l'excellent état des installations de Reims, lui permettrait d'en faire une plateforme de conditionnement et de logistique pharmaceutique de premier plan en France et même en Europe !

La rencontre, plus tôt dans la même semaine, avec le ministre de l'économie, organisée la Confédération CDFT sous l'impulsion de Marylise LÉON, Secrétaire Générale Adjointe de la CFDT, elle-même très impliquée sur ce dossier, fut un élément déterminant qui a conduit la députée Lise Magnier et le député Xavier Albertini, soutenus par le maire de Reims Arnaud Robinet, à s'organiser pour interpeller le gouvernement lors de la séance parlementaire de questions au gouvernement du mercredi 19 octobre.

Cela a été l'occasion pour les élus du territoire, d'affirmer publiquement leur soutien à la CFDT ainsi qu'aux salariés d'AstraZeneca Reims dans cette lutte de plus de 3 mois, et de permettre au ministre de l'économie de s'exprimer en toute transparence sur ce dossier sensible et d'enjeu de souveraineté sanitaire !

La CFDT Chimie Énergie Champagne Ardenne et la section CFDT AstraZeneca Reims ont remercié chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés ainsi que les 3 élus locaux pour leur soutien précieux dans ce combat humain et syndical.

Mais « l'histoire » ne s'arrête pas là ...

Alors que la demande mondiale de médicaments n'a jamais été aussi forte et que les enjeux de souveraineté sanitaire française et européenne sont apparus essentiels depuis la crise du Covid-19, la direction d'AstraZeneca a annoncé la fermeture de son site de Reims à horizon fin 2024 et ce, alors que le groupe affiche d'excellents résultats au moment de la décision :

- 38 % de croissance au niveau mondial et 13 % en France pour 2021,
- 48 % de chiffre d'affaires au 1^{er} trimestre 2022.

Pour la fédération Chimie Énergie et les équipes locales CFDT, cette décision conduit à un désastre humain et constitue une aberration industrielle.

Le site AstraZeneca Reims est viable !!

La CFDT dénonce le cynisme de ces suppressions de postes dans un contexte de résultats records de l'industrie pharmaceutique et la CFDT Chimie Énergie Champagne Ardenne revendique le maintien des 125 emplois que compte le site de Reims ainsi que les investissements nécessaires pour transformer le site en une véritable plateforme de conditionnement et de logistique pharmaceutique de premier plan en France et même en Europe !

La bataille continue malgré la fermeture confirmée avec la recherche d'un repreneur afin de sécuriser l'avenir du site sous la pression mise par les politiques après la sollicitation de la CFDT afin de ne pas perdre un site industriel de qualité.



LES SALARIÉS DE MDL EUROPE D'ISSENHEIM (68) reprennent leur entreprise sous forme de SCOP !

C'est une victoire pour la CFDT Métallurgie d'Alsace et les salariés de MDL EUROPE, société qui était placée en redressement judiciaire depuis le mois de juin. Le Tribunal judiciaire de Colmar a jugé par décision du 11.10.2022 que l'entreprise serait reprise par une SCOP constituée de 30 salariés du site d'Issenheim.

La CFDT a toujours cru en l'avenir de ce site. La motivation des salariés (fraiseurs, oxycoupeurs, usineurs) s'est concrétisée par le montage exprès d'une SCOP, avec l'aide de l'Union des SCOP du Grand-Est.

La SCOP permet de garantir la pérennité de 36 emplois à ISSENHEIM, et d'augmenter ce nombre à 44 (voire plus) dans les mois qui viennent.

Bien évidemment, la CFDT regrette que les salariés de SERRE LES SAPINS ne soient pas inclus dans le périmètre de reprise. Ce sont 20 emplois qui sont supprimés.

Pour atténuer les conséquences de ces suppressions d'emplois, la CFDT a signé un accord de PSE prévoyant, pour tous les salariés licenciés, des aides à la création d'entreprise et à la formation. Une demande d'aide au fonds automobile a été adressée à l'Etat pour aider ces salariés. Enfin, la

SCOP a proposé de financer le déménagement des salariés de SERRE les SAPINS qui souhaiteraient venir travailler à ISSENHEIM.

La particularité de cette procédure de redressement judiciaire tenait en la présentation d'un dossier concurrent de reprise soutenu par le dirigeant actuel du groupe. Les risques étaient réels que le Tribunal décide de placer la société en liquidation judiciaire. Le Tribunal a finalement choisi l'offre de la SCOP au motif qu'elle était sérieuse et de nature à permettre au site d'ISSENHEIM de poursuivre dans de bonnes conditions les opérations de fraisage, oxycoupage, forage, rectification. De plus, le projet prévoit de rapatrier en Alsace l'activité de fabrication d'ébauches de poinçons et matrices, de porte-poinçons, auparavant localisée à SERRE LES SAPINS (25).

La CFDT Métallurgie d'ALSACE ne doute pas de la réussite du projet de reprise et souhaite longue vie à la SCOP et à ses emplois !



MARCHE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



À Metz, le 19 novembre dernier, la CFDT était présente lors de la marche contre les violences sexistes et sexuelles organisée par le mouvement #NousToutes. Le 25 novembre étant la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.



Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a sorti son 1er Baromètre du sexisme (issu d'un sondage sur un échantillon représentatif de 3 000 personnes.)

Les résultats sont accablants et montrent que le sexisme et les violences sexuelles sont bien installés dans la société française et le monde de l'entreprise.

Le sentiment d'impunité des violences sexistes et sexuelles reste un marqueur important de notre société et 86 % des Françaises ont déjà mis en place des stratégies d'évitement pour ne pas être victimes d'actes ou propos sexistes. De plus le sexisme n'est pas toujours identifié comme tel, puis que, par exemple, 16% des hommes considèrent encore qu'une femme agressée sexuellement peut, en partie, être responsable de sa situation et seule 1 Français(e) sur 2 reconnaît les féminicides comme meurtres singuliers d'une femme du fait de sa condition de femme.

Dans le Travail, les écarts salariaux continuent de se creuser : plus d'1 femme sur

5 a déjà vécu un écart de salaire avec un collègue homme à poste égal ou compétences égales (1/3 pour les cadres). Le sexisme lui prospère toujours en entreprise où près de la moitié des françaises (46%) ont déjà été victimes d'actes ou propos sexistes.

En politique, la parité et l'égalité sont encore loin d'être atteintes, notamment en raison du sexisme endémique qui y domine. Dans les médias et le Numérique, les femmes sont toujours minoritaires, mais encore le discours sexiste y prospère et le sexisme lui-même y est une notion particulièrement mal traitée : le Baromètre Sexisme nous apprend que seulement 6% des Français(e) considèrent que le sexisme est présenté correctement dans le débat public.

Pour lutter contre le sexisme et le prévenir tout au long de la vie, l'éducation à l'égalité doit être une priorité dès le plus jeune âge. Et pour lutter contre les inégalités en entreprises et faire taire les propos sexistes, il faut que le conditionnement des financements publics dans l'économie à des engagements pour l'égalité et la parité (principe d'égaconditionnalité) soit la norme.

78% des Françaises ont vécu personnellement ou ont été destinataires de propos sexistes en 2021

13% des femmes ont subi un viol ou agression sexuelle

EURO MANIFESTATION À STRASBOURG

La CFDT en nombre pour réclamer des politiques européennes face à la crise.



Le 05 octobre, les syndicats CFDT-CGT-CFTC-FO-UNSA, relayant un appel de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) réunissaient leurs adhérents devant le parlement de Strasbourg pour réclamer des mesures sociales européennes face à la crise. Il s'agissait de peser sur les réponses politiques face à la crise du pouvoir d'achat.

Cette action rassemblait les syndicats français et les syndicats des pays limitrophes. Une délégation de syndicalistes Roumains avait même fait le déplacement. Le GRAND-EST est au cœur de l'Europe. Le parlement européen est à Strasbourg. La CFDT est consciente du point de l'Europe dans les politiques économiques et milite pour une politique sociale européenne. Nous sommes le premier syndicat de la région et du pays. Laurent BERGER est l'actuel Président de la CES. Pour toutes ces raisons, nous nous devons d'être fortement présents. Et le pari a été gagné. L'UTI (Union Territoriale Interprofessionnelle) d'Alsace avait fait le job. A Strasbourg le rassemblement syndical était fortement orange.

Le mouvement syndical européen appelle à un plan en 6 points pour faire face à la crise du coût de la vie et pour construire une économie qui réponde aux besoins des travailleurs :

- Promouvoir la hausse généralisée des salaires tout en af-

firmant le rôle clé de la négociation collective ;

- Soutenir une politique d'aide aux familles plus vulnérables et éviter tout retour à des politiques d'austérité ;
- Reformuler le marché européen de l'énergie, et demander un plafond au prix de l'énergie ;
- Introduire un instrument de soutien à l'emploi et aux revenus de type du mécanisme SURE (assurance chômage européenne) créé lors de la pandémie ;
- Introduire une taxe sur les superprofits de certaines entreprises et prévenir toute spéculation sur le prix de l'énergie ;
- Instaurer un véritable dialogue social pour la définition et la mise en œuvre des politiques en réponse à la crise.

C'est Dominique TOUSSAINT, Secrétaire Général de la CFDT Grand Est qui en tant que membre du bureau national a assuré la prise de parole au nom de la CFDT. A l'issue de la manifestation, une délégation représentative des syndicats européens

de la CES était reçue par des parlementaires du parlement européen en session. C'est Sabine GIES responsable de l'UTI Alsace qui a participé à cette délégation pour la CFDT.

Retrouvez sur le site CFDT [l'intégralité du plan en 6 points proposé par les syndicats européens pour faire face à la crise du coût de la vie](#) et pour construire partout en Europe une économie qui réponde aux besoins des travailleurs.



RETOUR SUR ... LA FOIRE DE CHÂLONS



Une foire de Chalons riche en émotions, riche de rencontres, tout au long des journées. Le 06 septembre restera gravé dans nos mémoires militantes avec la venue de Laurent Berger mais aussi avec des tables rondes avec des partenaires du PACTE (Ligue de l'Enseignement, ATD Quart Monde, FAGE)



Nous avons milité, nous avons rencontré, nous avons fait CFDT.

Plus de 2 000 visiteurs par jour viennent sur la Foire de Châlons et pas moins de 100 contacts sur notre stand ont été pris à chaque journée. Cela s'est concrétisé à ce jour par plus de 10 adhésions.

Notre cœur, notre fer de lance d'existence, pour faire vivre nos valeurs.

Aussi, riche de celles-ci ne nous pouvons penser qu'à Pascal, un militant, un ami, et surtout un frère proche de notre grande famille. Il s'est éteint il y a peu de temps. Il était et restera ce pilier indispensable de ces journées où lui-même donnait sens à ces quelques lettres : CFDT.

Merci à toi Pascal !





RENDEZ
VOUS
en 2023



Passez de belles fêtes de fin d'année